# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 26 juin 2012

**NO 16** 

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

### La formation collégiale en protection de la faune devient réalité

Chères consœurs et chers confrères,

Vendredi dernier, le Ministre Serge Simard, nous conviait Pierre Gagné et moi à une conférence de presse au collège d'Alma du Lac St-Jean pour annoncer la concrétisation d'un cours collégial en protection de la faune.

Le Ministre Simard a répondu à une demande que le SAPFQ lui avait faite lors de sa nomination, il y a cinq ans, il a fait mention du partenariat du SAPFQ lors de son allocution de même que la ténacité de votre humble serviteur dans la conclusion de ce dossier.

Nous sortons donc de l'âge de pierre de la formation professionnelle pour enfin rejoindre la formation collégiale. Cette attestation d'étude collégiale, d'une durée d'une année et demie, viendra s'ajouter au cours de base de Duchesnay dont la durée devrait être réduite.

Le collège d'Alma sera le seul CÉGEP à dispenser cette formation qui sera contingentée. Le cours débutera en janvier 2013 et les premiers étudiants sortiront en 2014. Dès que les premiers étudiants seront sur le point de sortir, le Conseil du trésor modifiera à nouveau notre classification pour exiger cette formation lors des concours de recrutement.

À ce moment, nous demanderons au Conseil du trésor de procéder à la réévaluation de notre corps d'emploi en vue de bonifier notre échelle salariale et cela fera partie également de la stratégie salariale en 2015 lors de la prochaine ronde de négociation.

Syndicalement vôtre,

Paul Legault Président provincial

PL/mll



■ Centre de presse
Communiqués

Images
Dossiers de presse
Relationnistes auprès
des médias

## Formation des agents de protection de la faune - Le ministre Simard annonce un nouveau programme d'études au collège d'Alma

Alma, le 22 juin 2012 — Le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la région de la Côte-Nord, M. Serge Simard, et la vice-première ministre, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, annoncent la mise en place, au collège d'Alma, d'un programme d'études en protection de la faune. Cette nouvelle formation mênera à une attestation d'études collégiales pour les futurs agentes et agents de protection de la faune.

COTTE

Statist

Vocab

Québi

1 800 4

Plans d

marche

Reseau

proteas

Centre c

ature.

Le nouveau programme, qui sera offert dès janvier 2013, est le résultat d'une entente entre le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le collège d'Alma, en partenariat avec les cégeps de Saint-Félicien et de Baie-Comeau.

« Les activités liées à la faune font partie du quotidien des Québécois. Afin d'assurer leur continuité, il est primordial de pouvoir compter sur un service de protection de la faune qui respecte les plus hauts standards. Avec ce nouveau programme de formation, nos agents auront les qualifications requises pour faire face aux défis croissants qu'ils rencontrent et seront ainsi en mesure de conserver cette nature si chère aux Québécois »", a rappelé le ministre Simard.

La ministre Michelle Courchesne s'est réjouie de pouvoir désormais offrir cette nouvelle formation. Selon elle, il est important que les agents de protection puissent compter sur de solides connaissances reconnues par une attestation d'études collégiales. « Le métier d'agent de protection de la faune a grandement évolué au cours des dernières années. L'élaboration de cette attestation permet donc de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail des agents de protection de la faune et d'offrir une formation uniforme qui répond aux mêmes standards de qualité », a-t-elle mentionné.

Cette reconnaissance de la complexité du travail de l'agent a conduit le gouvernement du Québec à réviser la classification des emplois d'agent de protection de la faune. Concrètement, cela se traduira par de nouvelles conditions d'admission à l'emploi.

« Nous avons pu réaliser ce projet grâce à l'appui de trois établissements dont l'expertise répond adéquatement aux enjeux de formation et de recrutement. Par le fait même, la concrétisation de ce programme nous permet de consolider la protection de la faune au Québec et de rendre cette carrière encore plus attrayante. Ce sont donc tous les Québécois qui en sortiront gagnants », se réjouit le ministre Simard.

Retour à la page précédente



La faune | L'énergie | Les forêts | Les mines | Le territoire | Le foncier | Régions Le ministre | Le ministre délégué | Le ministère | Saviez-vous que? Nous joindre | Pian du site | Politique de confidentialité | Accessibilité | Accueil

Québec :::
© Gouvernement du Québec, 2003-2012

### Le Collège d'Alma formera en exclusivité les futurs agents de protection de la faune



France Paradis



Publié le 22 Juin 2012 France Paradis

### À compter de janvier 2013

Sujets : Collège d'Alma au moment , Territoire du Québec , Alma , St-Félicien

Oeuvrant déjà dans un créneau d'excellence en sécurité avec son programme de Techniques policières et ses Attestations d'études collégiales en sécurité industrielle et en milieu carcérale, voilà que le Collège d'Alma se voit confier la formation (AEC) des futurs agents de protection de la faune. L'institution almatoise devient ainsi la seule au Québec à dispenser cette formation et collaboration avec les collèges de St-Félicien et Baie-Comeau qui apporteront leurs expertises respectives dans le domaine de la faune et du plein-air.

C'est le ministre régional Serge Simard qui en a fait l'annonce ce vendredi après-midi, à la Tourelle du Collège d'Alma, en présence notamment de Guy Nadeau, directeur général de la protection de la faune au Québec. Naturellement, cette annonce est sanctionnée par la ministre de l'Éducation, Michèle Courchesne, qui a donné son aval pour que le Collège d'Alma en devienne le responsable sur le territoire du Québec.

« C'est une belle et grande journée pour le collège d'Alma. C'est unique et excessivement intéressant », a d'abord laissé tomber Bernard Côté, directeur général du Collège d'Alma au moment où il a suivi au micro le ministre Simard qui venait de confirmer la nouvelle.

#### Travail en mutation

Depuis quelques années, la direction de la protection de la faune analyse différents scénarios afin de bâtir une formation mieux adaptée pour les futurs agents de protection de la faune dont le mandat a évolué au fil des ans. Ils sont d'avantage devenus des enquêteurs, plus que des patrouilleurs comme auparavant.

« Les braconniers sont de plus en plus perfectionnés et ce programme va leur donner les outils nécessaires pour lutter contre la nouvelle forme de braconnage » a notamment lance le ministre Simard.

Le nouveau programme sera d'une durée de 1605 heures et sera offert sur une période de quelque 16 mois sans interruption. Il sera suivi par une formation complémentaire de quelque 15 semaines prodiguée par le MRNF dans leur propre centre de formation de Duchesnay.

Dès janvier prochain, le collège d'Alma compte accueillir les 30 premiers étudiants de ce nouveau programme et la première cohorte pourrait se retrouver sur le marché du travail vers le milieu de l'année 2014.

L'avènement de cette formation intervient au moment où, au cours des cinq prochaines années, quelque 140

agents de la faune au Québec prendront leur retraite.

« C'est une belle et grande journée pour le collège d'Alma. C'est unique et excessivement intéressant »,

> - — Bernard Côté, directeur général du Collège d'Alma

« Les activités liées à la faune font partie du quotidien des Québécois. Afin d'assurer leur continuité, il est primordial de pouvoir compter sur un service de protection de la faune qui respecte les plus hauts standards. Avec ce nouveau programme de formation, nos agents auront les qualifications requises pour faire face aux défis croissants qu'ils rencontrent et seront ainsi en mesure de conserver cette nature si chère aux Québécois », a notamment lancé le ministre Serge Simard.

Il reste encore certains détails à régler mais au chapitre des critères d'admission à ce nouveau programme, ils seront calqués sur ceux des techniques policières, soit un casier judiciaire vierge et une condition physique au-dessus de la moyenne

Pour tous les détails de ces événements et pour d'autres nouvelles, visitez régulièrement le <a href="www.lelacstjean.com">www.lelacstjean.com</a> ou inscrivez-vous à notre envoi quotidien.

- Services aux entreprises
- Vidéoconférence
- · Vie étudiante
  - Activités socioculturelles et sportives
  - Comité d'action et de concertation en environnement
  - Comité interculturel et citoyen
  - · Cérémonie de fin d'études
- · Le Collège
- EXPERTIS Formation continue
- Offres d'emploi
  - Personnel enseignant au secteur régulier
  - <u>Personnel enseignant</u>
     à la formation continue
  - Personnel d'encadrement
  - Personnel professionnel
  - · Personnel de soutien
  - Autres emplois

Accueil > Accueil

## Blogue du Collège d'Alma

22 juin 2012, 15:18

## Protection de la faune, une nouvelle attestion d'études collégiales au Collège d'Alma

Dans la foulée de la révision de la classification des emplois d'agent et d'agente de la faune, le Collège d'Alma a été mandaté par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour démarrer le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en protection de la faune à compter de l'automne 2012.

« C'est une excellente nouvelle pour le Collège d'Alma », exprime le directeur général, M. Bernard Côté. « En nous octroyant ce mandat, les ministères concernés reconnaissent notre expertise dans le domaine de la sécurité, ce qui est indispensable pour ce projet de formation unique au Québec. » En effet, le Collège d'Alma sera le seul établissement collégial autorisé à offrir cette formation. Une étroite collaboration avec les



Dans l'ordre habituel: M. Bernard Côté, directeur général du Collège d'Alma, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, et M. Guy Nadeau, directeur de la direction générale de la protection de la Faune.

cégeps de Saint-Félicien et de Baie-Comeau, lesquels sont reconnus pour leurs programmes axés sur la faune, a contribué à la force du dossier almatois. « Je tiens à remercier le ministre délégué aux Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de notre région, M. Serge Simard, pour sa collaboration exemplaire dans ce

dossier ainsi que toute l'équipe d'EXPERTIS Formation continue du Collège d'Alma, qui a travaillé sans relâche pour développer cette AEC unique », souligne M. Côté.

Le programme, d'une durée de 1605 heures, sera offert sur une période de 16 mois sans interruption. Il sera suivi d'une formation complémentaire de 15 semaines prodiguée par le MRNF dans leur propre centre de formation à Duchesnay. La première cohorte sera donc prête à intégrer le marché du travail dès l'automne 2014.

Pour connaître les conditions d'admission à l'AEC en Techniques de protection de la faune, contactez EXPERTIS Formation continue du Collège d'Alma au 418 668-7948.

### Ajouter un commentaire

Message		A	
		-	
LEPAGE.	içanını	© <b>4</b> 4	

### Retour à la liste des articles

### Dernières entrées

- Protection de la faune, une nouvelle attestion d'études collégiales au Collège d'Alma
- Nouvelle Académie de basketball au collège d'Alma
- Les musiciens et musiciennes anglophones de retour à Alma
- · Examens publics au Département de musique

### Catégories

- Général
- Évènements

### Archives